

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 09 avril 2022

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	9

L'an deux mille vingt-deux, le 9 avril, à 9 heure 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
SIVEC Jean
WALLERICH Alain

MENEGHIN Gaël
BRUN Jérôme

GUINDT Philippe
DEBAILLEUL Delphine

IMMER Alain
VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

PEREIRA Julien
OGER Isabelle
REUTER Olivier
THILL Céline
VIEIRA Christophe

Donnant pouvoir à GAILLOT Philippe
Donnant pouvoir à WALLERICH Alain

Donnant pouvoir à MENEGHIN Gaël
Donnant pouvoir à GUINDT Philippe

Mme DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Objet : 2022 – 616 Convention relative à la gestion et à l'entretien des routes départementales sur le territoire de la commune, avec le département.

Monsieur le Maire présente la convention avec le Département, qui précise notamment les rôles respectifs du Département et de la Commune en matière d'entretien et d'exploitation des Routes Départementales, en et hors agglomération, sur le territoire de Beyren-Lès-Sierck.

Celle-ci prendra effet consécutivement à sa signature par les deux parties et sitôt qu'elle aura été rendue exécutoire par sa transmission à Monsieur le Préfet de la Moselle, au titre du contrôle de la légalité des actes des autorités locales. Elle sera renouvelée annuellement, par tacite reconduction.

Elle remplace celle signée en date du 28 octobre 2002.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.



Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 12/04/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2022

Le Maire,